

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du mardi 10 juin 2025

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

-  Madame Sarah TAILLEBOIS, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier
-  Madame Sonia GUENINE, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier.
-  Madame Sandra BAHRI, Conseillère Municipale déléguée à la concertation de proximité.
-  Madame Faustine CLAIR, Directrice de la direction des espaces verts.
-  Madame Julie LASSELIN, Cheffe du service relations avec les usagers à la direction voirie-environnement.
-  Trois techniciens du Conseil départemental.

La séance s'est déroulée en présence de 20 habitants

ORDRE DU JOUR

1. *Propositions d'aménagement du Département sur l'avenue Paul-Vaillant-Couturier ;*
2. *Bilan des séances du Conseil de Quartier ;*
3. *Questions diverses.*

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

CONSEIL DE QUARTIER

Propositions d'aménagement du Département sur l'avenue Paul-Vaillant-Couturier

- Mise en place du Plan d'Action pour les Mobilités Actives (PAMA) ;
- Pose de petits ilots au droit des arrêts bus ;
- Élargissement du trottoir rue Gabriel Péri ;
- Élargissement du trottoir place Gabriel Péri ;
- Réfection des pieds d'arbres côté impair entre la gare et l'avenue Gambetta ;
- Rénovation de tous les marquages au sol.

Bilan des séances du Conseil de Quartier

- Potager pédagogique du square Jean Martin (place du Cormoran) ;
- Végétalisation du carrefour rue Gabriel Péri et avenue Paul Vaillant Couturier ;
- Amélioration de la circulation des piétons vers l'accès du Jardin Gabriel Péri ;
- Aménagement du jardin partagé Orléans ;
- Réouverture de la rue Jules-Ferry ;
- Aménagement de la rue de l'Argonne ;
- Fresque du mur extérieur de l'école Jean Jaurès ;
- Amélioration de la circulation piétonne sur un tronçon de la rue Gabriel-Péri ;
- Sécurité sur l'avenue Paul Vaillant

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT DU DÉPARTEMENT SUR PVC

Suite aux nombreuses sollicitations exprimées par les habitants.es lors des précédentes séances du conseil de quartier concernant le devenir de l'avenue Paul Vaillant-Couturier, un courrier a été adressé au Conseil départemental afin d'agir sur cet axe de circulation majeur de la ville.

Lors de cette séance, des techniciens du Conseil départemental sont présent afin d'échanger avec les habitant.es et présenter des propositions d'aménagement pour cette avenue.



Les techniciens rappellent que l'avenue Paul Vaillant-Couturier est une voie départementale d'environ 1 km reliant la RD148 à la gare de Vitry-sur-Seine. Le diagnostic de cette avenue a permis d'identifier les éléments suivants :

- **Largeur de la chaussée** : 6,30 m
- **Trottoirs** : largeur variable mais généralement étroite
- **Stationnement** : des places disponibles entre les arbres, mais une pratique fréquente du stationnement en double file malgré des places libres
- **Trafic moyen en 2023** : 7 632 véhicules/jour (2 sens confondus)
- **Vitesse moyenne** : 27 km/h
- **Taux d'infraction** : 2



Les techniciens indiquent que les aménagements proposés portent sur plusieurs aspects : l'agrandissement des trottoirs, le traitement des pieds d'arbres, l'installation d'arceaux pour vélos et motos, la création d'une aire de livraison, le renouvellement du mobilier urbain, ainsi que la mise en place de bordures sur la chaussée.

Les différents aménagements proposés sont détaillés ci-dessous et accompagnés d'illustrations :

1. Mise en place du Plan d'Action pour les Mobilités Actives (PAMA)

La mise en place du PAMA est obligatoire avant le 31 décembre 2026.

Son objectif est de dégager un espace de 5 m minimum devant chaque passage piétons, afin d'améliorer la visibilité réciproque des piétons et des automobilistes lors des traversées de chaussée.

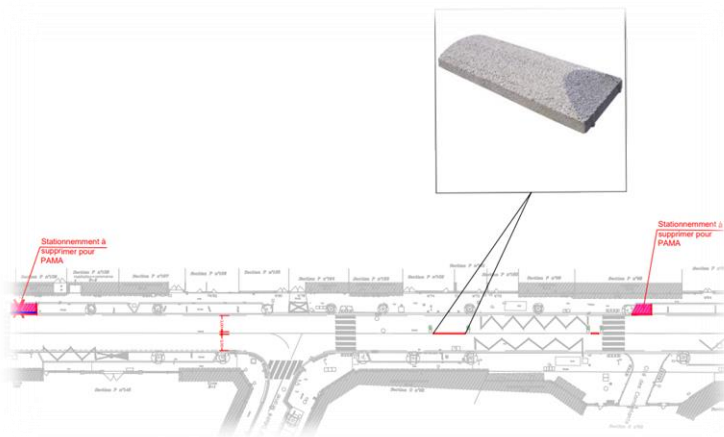
Cinq sites ont été identifiés sur l'avenue Paul Vaillant-Couturier pour la mise en œuvre de ces aménagements.

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



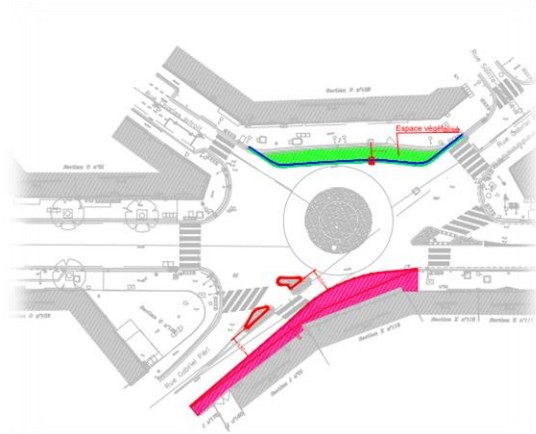
2. Pose de petits ilots au droit des arrêts bus

Il est proposé de poser des petits ilots au droit des arrêts bus afin d'inciter les usagers à ne pas dépasser le bus lorsque ce dernier est à quai.



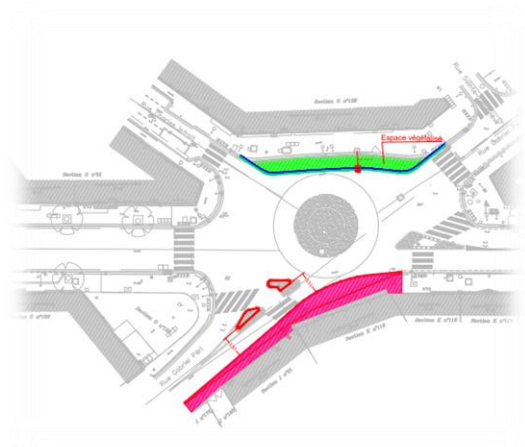
3. Élargissement du trottoir rue Gabriel Péri

Il est proposé d'agrandir le trottoir à l'angle de l'avenue Paul Vaillant Couturier et de la rue Gabriel Péri, qui est actuellement très étroite pour le cheminement des piétons, notamment au droit du feu tricolore. (En rose sur le plan)



Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viedequartier@mairie-vitry94.fr - Référent du quartier Housseem DJABALI



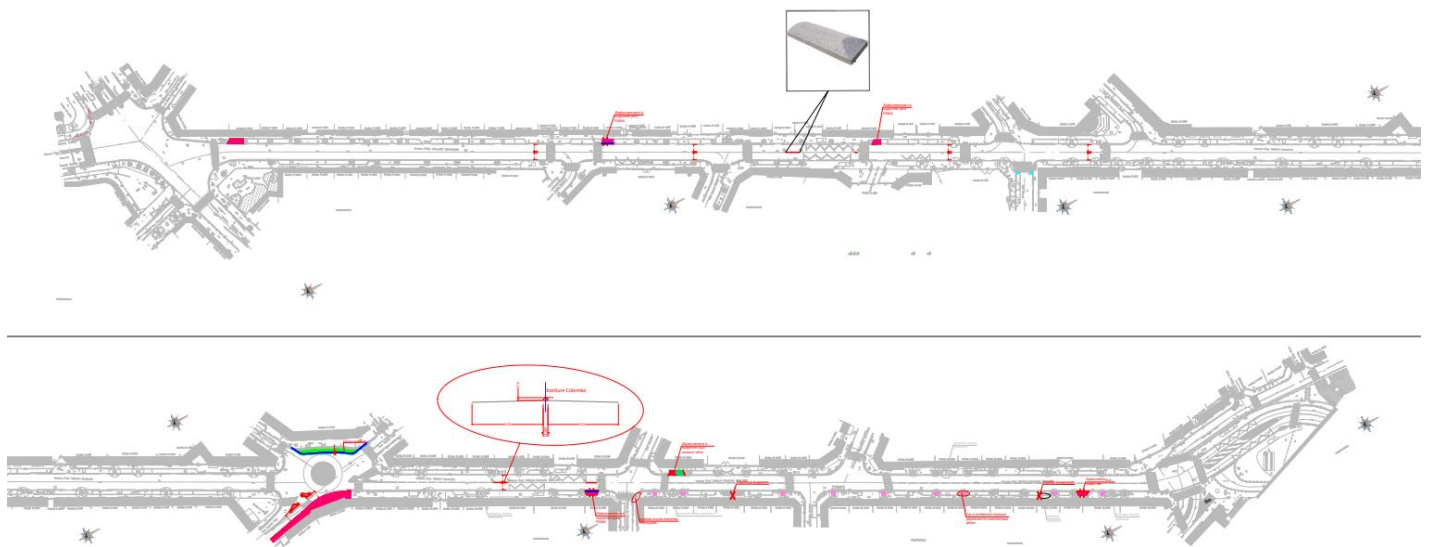
Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



6. Rénovation de tous les marquages au sol

Il est proposé également de rénover tous les marquages au sol sur toute l'avenue Paul Vaillant Couturier.

Ci-dessous le plan de ces différents aménagements proposés :



Échanges :

 Des habitant.es expriment leur souhait d'étendre la réfection des pieds d'arbres jusqu'à la rue Gabriel Péri, compte tenu du flux piéton important.

 Les techniciens du conseil départemental confirment que cette extension sera intégrée.

 Une habitante signale que le feu près de la gare met trop de temps à passer au vert après qu'un piéton ait appuyé sur le bouton, et elle souhaiterait qu'il soit reprogrammé pour passer immédiatement au vert.

 Ce feu sera signalé aux services compétents pour une reprogrammation rapide à la demande.

 Certain.es habitant.es s'interrogent sur la possibilité de rajouter des petits îlots (bordures) dans le virage proche de la gare pour sécuriser le passage.

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



 Les techniciens précisent que cette zone est soumise à un fort flux de circulation. La pose d'îlots risquerait de bloquer la circulation et de créer des embouteillages.

 Des habitant.es suggèrent d'imposer des horaires de livraison très tôt le matin (avant 7h) ou de limiter les livraisons aux petites camionnettes sur cet axe.

 Le service voirie de la ville indique qu'un travail est en cours pour recenser, harmoniser et élargir les aires de livraison. L'objectif est que toutes les livraisons puissent se faire dans de meilleures conditions.

 Une habitante suggère de rajouter des feux supplémentaires pour sécuriser les traversées piétonnes.

 Les techniciens rappellent qu'un excès de feux augmente le risque d'accidents en cas de non-respect. Le PAMA est la solution la plus adaptée pour sécuriser les traversées.

 Des habitant.es souhaitent exceptionnellement le rajout de petits îlots au niveau du passage piéton très fréquenté devant la boulangerie.

 Les techniciens indiquent que la demande est bien notée pour étude complémentaire.

 Une habitante évoque la gêne occasionnée par la présence du distributeur de billets à l'extérieure et de la boîte aux lettres de La Poste installés sur le trottoir, entravant la circulation des piétons.

 Les services de la ville précisent qu'il convient de transmettre cette demande directement auprès de La Poste.

 Un habitant soulève la question de l'impossibilité de créer des pistes cyclables sur l'avenue Paul Vaillant-Couturier. Il signale également la présence de nids-de-poule et l'élargissement des places de stationnement, qu'il estime gênant pour la circulation des cyclistes. Il demande que le dispositif PAMA prévoit l'installation de davantage d'arceaux pour vélos et motos, afin d'éviter leur stationnement sur les trottoirs.

 Le service voirie de la ville indique que la création d'une piste cyclable sur cet axe est difficilement réalisable. Il précise que les places de stationnement n'ont pas été élargies, mais que le marquage a été repris afin de rendre la zone bleue plus visible. Par ailleurs, il est prévu d'installer davantage d'arceaux pour vélos et motos.

Pour davantage de précisions, vous pouvez consulter la présentation jointe à ce compte-rendu.

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



BILAN DES SEANCES DU CONSEIL DE QUARTIER

 Les élu·es référent·es annoncent que cette séance est la dernière avant la période de réserve électorale et proposent ainsi de faire un bilan des séances du conseil de quartier depuis la reprise fin 2021.

Depuis la reprise, 12 séances de conseil de quartier ont été organisées, soit en moyenne trois séances par an. Plusieurs déambulations « diagnostic en marchant » ont également été réalisées dans le quartier.

La participation a été régulière avec environ 30 habitant·es présent·es à chaque séance, témoignant d'un public engagé souhaitant contribuer activement à la vie du quartier et à ses projets de proximité.

Plusieurs thématiques ont été abordées à la demande des habitant·es participant·es aux séances, notamment : la voirie, les espaces verts, la propreté, la tranquillité publique, l'agriculture urbaine ainsi que la gestion des biodéchets.

Depuis la reprise, les projets suivants ont été co-construits, présentés et débattus dans le cadre du conseil de quartier:

- ✓ **Potager pédagogique du square Jean Martin (place du Cormoran) ;**
- ✓ **Végétalisation du carrefour rue Gabriel Péri et avenue Paul Vaillant Couturier ;**
- ✓ **Amélioration de la circulation des piétons vers l'accès du Jardin Gabriel Péri ;**
- ✓ **Aménagement du jardin partagé Orléans ;**
- ✓ **Réouverture de la rue Jules-Ferry ;**
- ✓ **Aménagement de la rue de l'Argonne ;**
- ✓ **Fresque du mur extérieur de l'école Jean Jaurès ;**
- ✓ **Amélioration de la circulation piétonne sur un tronçon de la rue Gabriel-Péri ;**
- ✓ **Sécurité sur l'avenue Paul Vaillant Couturier (En cours) ;**
- ✓ **Aménagement de la réserve foncière du passage de la Gaité (En cours).**

Pour davantage de détails concernant ces projets, veuillez consulter le document joint à ce compte rendu.

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



Informations concernant la réserve foncière du passage de la Gaité

 Les élu·es référent·es informent les habitant·es qu'un riverain a contacté les services municipaux pour exprimer son souhait de racheter la réserve, invoquant des nuisances potentielles liées à son aménagement.

Les élu·es précisent que le passage de la Gaité, qui sera maintenu suffisamment large, ne fait pas partie de cette vente.

 Les habitant·es expriment leur désaccord face à la minéralisation de cette réserve et leur déception quant au fait que ce projet, initié il y a plusieurs années au sein du conseil de quartier, n'ait finalement pas abouti.

 Les élu·es indiquent que, en cas de vente, la réserve serait soumise au règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) applicable à cette zone.

 Mme Clair, directrice des espaces verts, rappelle aux habitant·es que le terrain de la réserve est pollué. Une évaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS) ainsi qu'un avis de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont en cours.

 Mme Clair informe les habitant·es qu'un autre espace présentant un fort potentiel a été identifié place Arsène Tchakarian, à l'intersection de la rue de l'Entente et de l'avenue Jean Jaurès. Des études préalables seront envisagées afin d'aménager ce site.

Ce nouvel espace sera accessible aux habitants de la Cité des Combattants, des logements rue du Perreux, de la Cité des Peupliers, ainsi que des logements de l'impasse des Artisans. Ce projet pourrait venir compenser l'abandon éventuel du projet de la réserve de la Gaité.

 Les élu·es référent·es attirent l'attention des habitant·es sur le fait qu'aucune décision ne pourra être prise avant la réception des résultats des études préalables sur la place Arsène Tchakarian.



DIVERS

 Certain·es habitant·es soulignent que des travaux ont été réalisés sur la rue Gabriel Péri sans qu'ils en soient informés, et souhaitent être davantage tenus au courant des futurs travaux dans le quartier.

 Une habitante soulève la question de la transformation de logements individuels en logements collectifs, notamment sur la rue de la Marne.

 Des habitant·es s'interrogent sur l'avancement du projet de piste cyclable rue de l'Argonne.

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



ANNONCE DE VOTRE ELUE DELEGUEE A LA CONCERTATION DE PROXIMITE

 Madame BAHRI rappelle le travail effectué dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier afin de rendre ces instances de démocratie locale plus participative et inclusive. Ainsi, des infographies de projet seront mises en ligne sur le site de la Ville pour permettre le suivi des projets en cours et à venir de chaque quartier concerné.

Les services travaillent actuellement à la mise en œuvre d'un certain nombre de propositions.

Par ailleurs, elle précise que, compte tenu de la période de réserve pré-électorale, **cette séance constituait le dernier conseil de quartier** avant les élections municipales prévues en mars 2026.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront ajoutées en ligne à la rubrique de votre quartier

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



REMARQUES DES HABITANT·ES

Suite aux concertations menées dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier, et afin de rendre les comptes-rendus plus participatifs, les habitant·es disposent d'un délai d'un mois après leur publication sur le site de la Ville pour émettre leurs remarques (500 signes maximum, soit environ 80 mots).

Aucune contribution n'a été apportée pour ce compte-rendu.